

CNAS du 7 octobre 2016

Tour de passe-passe budgétaire !

Ce Conseil National d'Action Sociale était présidé par Mme BRAUN-LEMAIRE, Directrice des Ressources Humaine adjointe du Secrétaire Général.

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du PV du CNAS du 7 juillet 2016
- Point soumis pour avis :
 - Bilan du budget de l'action sociale 2015
- Autres points :
 - Perspectives budgétaires 2017 et conséquences
 - Suites et cadrage du cycle de concertation CTM/CNAS
 - Point sur le cadre d'exercice du service social
 - Compte rendu d'activité (CRA) des délégations
 - Vœux des CDAS
 - Point sur la mise en œuvre des titres restaurants dématérialisés

Voir la déclaration liminaire sur www.fo.finances.fr

Bilan du budget de l'action sociale 2015 :

Certaines Fédérations syndicales ont demandé un examen du bilan du budget 2015 ligne par ligne. Elles s'interrogent sur le différentiel de presque 10 millions d'euros entre le projet et sa réalisation. Face à cette demande, la directrice s'est octroyée une suspension de séance.

A son retour elle refuse la demande considérant qu'elles ont été déjà vu en groupe de travail. Elle le soumet donc directement au vote.

FO FINANCES a voté contre ce bilan, en expliquant que même s'il n'avait subi qu'une légère diminution en 2015, c'est encore le poste budgétaire "logement" qui faisait les frais de -2M€, tout en se rappelant la ponction de 30M€ pour 2016 et la baisse programmée en 2017.

Perspectives budgétaires 2017 et conséquences.

Malgré les annonces du ministre lors du CTM : *"le budget 2017 garantit à cet égard un niveau élevé et inchangé de prestations pour les agents de Bercy. Le champ des prestations et des bénéficiaires restera intégralement maintenu"*, le budget 2017 est en baisse !

La réserve de précaution de 8% appliquée sur certains postes budgétaires précédemment, est en 2017 prélevée sur la globalité du budget. « *Mais rassurez-vous cette réserve se lève en cours d'année* » dixit Mme la Directrice !

Le budget 2017 est de 126,5M€ hors titre 2 pour l'Action Sociale et 16,9M€ pour la Santé Sécurité et Conditions de Travail ...et malgré les promesses orales lors d'un précédent CTM de revenir à un budget à hauteur de celui de 2015 ! Cette décision est en décalage total avec les propos du ministre ! Elle est surtout en incohérence totale avec les besoins criants des agents !!!

- Restauration : 64,9M€
- Tourisme : 24,2M€
- Logement : 14 M€
- Protection Sociale Complémentaire : 4M€
- Association : 6,67M€
- Aide à la parentalité : 4,5M€
- Crédits Actions Locales : 4,9M€
- Réseau : 1,5M€

Mme BRAUN LEMAIRE explique que le décroché entre les prévisions et l'exécution ne constitue pas un phénomène nouveau. Elle affirme que les crédits prévisionnels ne répondaient pas aux dépenses constatées en fin d'exercice, et qu'il n'y a pas d'optimisation de crédit. La baisse du budget 2017 est selon elle un recalage. Il est nécessaire de revoir les prestations existantes. La directrice propose de rencontrer les fédérations en bilatérale.

Concernant les logements, une nouvelle fois la subvention de l'ALPAF est rognée. 14M€ (20,57 en 2015), 5M€ pris sur ses réserves.

FO FINANCES s'insurge de cette décision dans la mesure où depuis des années le besoin de logements se fait ressentir. Tous les curseurs indiquent que les agents ont beaucoup de mal à trouver un logement social, ce n'est pas faute de le dénoncer chaque année. Comment va-t-on pouvoir maintenir des prestations sociales avec moins de crédits ?

Par ailleurs, la direction informe qu'un avenant à la convention d'objectifs et de moyens sera pris d'ici la fin de l'année pour modifier l'objectif annuel de logements à réserver passant de 70 à 80 par an. (130 à 150 réservations découlaient de la convention 2016-2018 signée le 7 janvier 2016).

Concernant la restauration, la directrice indique qu'il faut rechercher l'efficacité pour les petites structures de restauration, sans précipitation avec une logique de concertation !

FO FINANCES demande une nouvelle fois à la DGFIP

si des projets de fermeture sont connus. Elle rappelle qu'à l'occasion du groupe de travail du 22 juin 2016, la DGFIP a indiqué qu'elle fermait en moyenne 5 restaurants financiers par an.

En 2014, les nouveaux barèmes de calcul du CAL ont eu pour conséquence des diminutions de budget pour 65 départements. Pourquoi ne pas avoir réajusté les crédits à cette époque ? La réponse de la directrice : « on ne peut pas revenir en arrière ! ».

Pour **FO FINANCES**, ce n'est pas satisfaisant. Elle demande une nouvelle fois, l'état des lieux pour chaque département, des crédits consommés 2015 (Demande déjà faite lors du CNAS du 7 janvier 2016) Sans réponse !

une nouvelle fois, la subvention de l'ALPAF est rognée

Point sur le cadre d'exercice du service social.

Concernant le problème soulevé par les fédérations à plusieurs reprises, s'agissant de l'impact de la RIFSEEP sur la position indemnitaire des assistantes du service social et des conseillères techniques,

la directrice indique que la NBI a été octroyée à tous

les agents de la filière sociale. Pour information, un Groupe de travail du Comité Technique de l'Administration Centrale est prévu en novembre qui traitera des évolutions statutaires découlant de PPCR.

Compte rendu d'activité (CRA) des délégations.

Le CRA tel que présenté pendant la réunion n'a pas pu faire l'objet d'un échange constructif. En effet **FO FINANCES** a relevé plusieurs erreurs dans les tableaux recensant le nombre de bénéficiaires à certaines prestations.

D'autre part, elle constate des différences de présentation d'une année sur l'autre.

En dernier lieu, le tableau relatif au personnels de délégation réclamé par **FO FINANCES** et remis sur table, appelle des observations de notre part. En effet, le personnel n'est pas présenté par direction contrairement au précédent tableau. Il aurait été préférable d'avoir les mêmes intitulés d'autant

que la réorganisation des départements dans les régions n'a pas simplifié l'exercice de comparaison d'une année sur l'autre.

FO FINANCES consciente du travail fourni demande néanmoins des précisions sur la répartition, par direction, des délégués et assistants de délégation.

Vœux des CDAS.

Un tableau présente les vœux des CDAS sur chaque thème. La direction, lors de précédents exercices avait pour habitude de donner une réponse à ces vœux et de la justifier. Cette fois ci, seule la date du procès-verbal des CDAS est indiquée dans le tableau, ce qui est totalement insuffisant et peu compréhensible pour suivre les dossiers de nos camarades dans les départements.

Point sur la mise en œuvre des titres restaurants dématérialisés.

Le marché a été conclu cet été avec NATIXIS après de longs échanges. Le calendrier est stabilisé pour une mise en place au 1^{er} janvier 2017.

FO FINANCES réclame une communication aux agents plus en amont et une formation en direction des services gestionnaire le plus tôt possible.

La direction annonce que la formation débutera fin octobre pour les services des Ressources Humaines et les agents seront destinataires d'un flyer avec le dernier envoi papier.

Précédée d'un groupe de travail quelques jours auparavant, la présentation du Projet de Loi de Finances 2017 dans le domaine de l'Action Sociale laisse un goût amer.

L'explication technique donnée pour justifier une baisse conséquente des crédits, peut s'assimiler à un véritable tour de « passe-passe » budgétaire.

Dans une période où les attentes des personnels sont toujours aussi importantes, **FO FINANCES** se refuse de cautionner une telle présentation.

FO FINANCES ne manquera pas dans les prochaines semaines de faire remonter aux autorités ministérielles les prestations nouvelles ou à améliorer.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ
DE L'ACTION SOCIALE SUR :

<http://www.financesfo.fr/> 

Rubrique ACTION SOCIALE